

L'an mil huit cent quatre vingt cinq le vingt sept
 Décembre à midi, le Conseil municipal de la Commune de
 Combiers, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances
 sous la Présidence de M. Charrier, Maire. Étaient
 présents, M. M. Baduillac, Dallaud, Campnot, Desein
 ainsi que M. Peinier, Peinier Charrier Président, formant la
 majorité du Conseil.

M. Baduillac a été nommé secrétaire ce qu'il a
 accepté.

M. le Maire prie le Conseil de vouloir bien
 nommer un délégué chargé de la vérification de la liste
 électorale et de deux délégués chargés uniquement à prendre
 part au jugement des réclamations. M. Baduillac
 ayant obtenu la majorité des suffrages a été nommé
 délégué pour la vérification de la liste électorale et M. M.
 Desein Charrier et Peinier Peinier ayant obtenu la majorité des
 suffrages ont été nommés délégués chargés de prendre
 part au jugement des réclamations.

Fait et délibéré le jour, mois et an sus dits
 et ont signé les membres présents.

Dallaud Charrier
 Maire

Desein Charrier

Campnot

Baduillac

Peinier